

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

L'intervention de Monsieur le Premier Ministre ce jeudi 22 octobre a fixé de nouvelles restrictions d'organisation du sport et de fonctionnement des équipements sportifs.

La dégradation sanitaire et l'instauration du couvre-feu dans le département du Bas-Rhin pour une période de **6 semaines à compter du vendredi 24 octobre minuit**, induit les modalités de fonctionnement suivantes pour les associations :

1. Les activités pouvant être maintenues entre 8h00 et 20h00 sous réserve du respect des gestes barrières :

- Les scolaires
- Les activités encadrées des mineurs
- Les cours des étudiants en STAPS
- Les personnes pratiquant sur prescription médicale
- Les séances destinées aux sportifs-ves en situation de handicap
- Les activités encadrées des mineurs et adultes dans les équipements sportifs en plein air

Vous devrez organiser vos séances de manière à quitter l'équipement (sportifs-ves à l'extérieur du bâtiment) à 20h30 soit 30 minutes avant le début du couvre-feu. Tous les équipements sportifs seront mis sous alarme à 20h30.

2. Les activités devant être annulées :

- Toutes les activités sportives à destination des adultes en équipements couverts (quel que soit l'horaire)
- Toutes les activités prévues après 20h00

3. Les activités pouvant être maintenues au-delà de l'horaire de couvre-feu (dans le respect des gestes barrières)

- Sportifs-ves de haut-niveau inscrits sur listes ministérielles et les partenaires d'entraînement
- Sportifs-ves professionnels
- Chacun devra être en possession de l'attestation en PJ justifiant de sa situation.

Pour toute question relatives à l'application de ces nouvelles mesures, merci de bien vouloir contacter :

- **Territoire Sud : Meinau – Neuhof – Port du Rhin - Neudorf**

VAUCOULON Maxime : 03.68.98.61.80 / maxime.vaucoulon@strasbourg.eu

MACK Lionel : 03.68.98.62.84 / lionel.mack@strasbourg.eu

- **Territoire Nord** : Centre-Ville – Esplanade – Orangerie – Robertsau – Gare

SEMENTZ Jacques : 03.68.98.61.82 / jacques.senentz@strasbourg.eu

DAUSCH, Assistant de Territoire NORD : 03.68.98.61.86 / gilles.dausch@strasbourg.eu

- **Territoire Ouest** : HautePierre – Cronenberg – Poteries – Hohberg - Koenigshoffen – Elsau – Montagne Verte

DELAY Sylvain : 03.68.98.61.83 / sylvain.delay@strasbourg.eu

GAUTHEROT Nicolas : 03.68.98.61.94 nicolas.gautherot@strasbourg.eu

Nous comptons sur votre collaboration pour une application stricte et rigoureuse de l'ensemble de ces consignes.

Bien cordialement

DIRECTION DES SPORTS

Ville et Eurométropole de Strasbourg

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction des Sports- Missions Transversales

1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex

Téléphone : +33 (0)3 68 98 61 84 Poste : 86184